



*Seul le texte prononcé fait foi
Check against delivery*

Traité sur le commerce des armes
10^{ème} Conférence des États parties
Genève, 19-23 août 2024

Point 8 de l'ordre du jour : transparence et établissement de rapports

Monsieur le Président,

La Suisse vous remercie pour la préparation et la présentation du rapport sur l'état d'avancement des travaux menés par le Groupe de travail depuis la CEP9. Nous sommes également reconnaissants envers le Secrétariat du TCA pour sa présentation générale de la situation actuelle des rapports au titre du Traité.

La Suisse partage la préoccupation exprimée par de nombreux États parties concernant la situation actuelle du respect des dispositions du Traité en matière de transparence et d'établissement de rapports selon l'article 13 du Traité. La Suisse appelle donc tous les États à s'acquitter au plus tôt de leurs obligations en la matière ou de faire part au Secrétariat des difficultés qu'ils rencontrent dans l'établissement de leur rapport afin que d'éventuelles solutions puissent être discutées. Mettre sur pied un projet pertinent avec l'appui du Fonds d'affectation volontaire pourrait par exemple être un appui aux États concernés.

A titre d'exemple, la Suisse aimerait mentionner le projet du Stimson Center « Supporting and Strengthening ATT Reporting » qu'elle soutient financièrement. Ce projet a pour but de soutenir et renforcer l'établissement de rapports plus robustes sur le TCA.

Dans cette perspective, la Suisse soutient dans son ensemble les recommandations du rapport soumises à considération de la Conférence, y compris les propositions sur les initiatives en matière de sensibilisation et de renforcement des capacités, le projet de plan de travail pluriannuel pour les débats au sein du groupe de travail sur les pratiques nationales de mise en œuvre, ainsi que le projet de mandat pour les travaux du groupe de travail suivant la 10^{ème} Conférence des États parties.

Je vous remercie, Monsieur le Président.